



# 2021-24

## Projet éducatif de Territoire



**L'enfant & le jeune**  
**→ de 0 à 17 ans**

## Infrastructures

## Etablissements scolaires

## Equipements sportifs et culturels

### Centre du Pellerin



## Le Projet éducatif de Territoire 2021-2024 du Pellerin se décline en trois axes éducatifs.

A travers les pages qui suivent, vous découvrirez le nouveau **Projet Educatif de Territoire** (PEdT) de la commune du Pellerin. La Ville s'est dotée de cet outil pédagogique dès 2015, en amorce de la Réforme des Rythmes Scolaires. Aujourd'hui, nous vous présentons la 3e édition qui couvre la période de septembre 2021 à août 2024. Ce PEdT a vocation d'aider – *de guider* – tous les acteurs de la vie de l'enfant (0 à 10 ans) et du jeune (11 à 17 ans) pour proposer à notre jeunesse pellerinaise un accompagnement solide.

La construction d'un PEdT est un travail qui requiert du temps et de l'énergie. Il nécessite d'analyser les constats observés sur le terrain, rassembler le plus d'avis possible sur différentes thématiques pédagogiques, les synthétiser pour mettre en exergue les besoins des publics pellerinçais, ... A l'issue de ces étapes, une réflexion est menée pour identifier les enjeux éducatifs à prioriser pour les trois années futures.

L'élaboration du document que vous lisez s'est faite en partenariat avec les écoles de la commune (de la maternelle au lycée), les associations volontaires, les services municipaux et plus particulièrement le service Enfance-Jeunesse-Education.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Cécile Mériadec

1ère adjointe  
Déléguée à la petite enfance,  
à l'enfance et à la jeunesse



[ **Citoyen** pp.6-7 ]

vivre ensemble, respect,  
mixité sociale, soutien,  
mise en réseau...



[ **Education** pp.8-9 ]

bienveillance, formation,  
interaction, coopération,  
transversalité...



[ **Rythme** pp.10-11 ]

évaluation des besoins,  
adaptabilité, prise en  
compte de l'individu...

# C'est quoi ?

## un Projet éducatif de Territoire ?



[ Définition : Le projet éducatif de territoire (PEdT) est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. ]



# De l'objectif à l'action

Le **Projet Éducatif de Territoire (PEdT)** constitue la base de tous les projets pédagogiques, qu'ils soient « projet d'école », « projet d'accueil périscolaire/extrascolaire », « projet associatif », etc. En s'appuyant sur ce document générique, chaque acteur de la vie de l'enfant et du jeune peut décliner les axes éducatifs en projets d'animation. C'est ce qu'on nomme la **cascade de projets**.

## Comment fonctionne une cascade de projets :

❶ Parmi les AXES éducatifs définis dans le PEdT, la structure d'accueil - l'école - l'association choisit les objectifs généraux qu'elle souhaite privilégier et mettre en avant au cours de l'année auprès des publics qu'elle encadre. Chaque objectif général retenu est alors détaillé sous forme d'objectifs secondaires, dits « opérationnels », renseignés avec les outils et moyens nécessaires à leurs bonnes mises en oeuvre : **c'est le projet pédagogique.**

❷ Les professionnels de l'Enfance (animateurs, bénévoles, enseignants, assistant maternel, etc.) s'appuient sur le projet pédagogique de leur structure pour regrouper un ensemble d'activités autour d'un thème central qui se déroule sur une période déterminée : **c'est le projet d'animation.**

❸ Chaque activité du projet d'animation est détaillée (le but pédagogique, le déroulement de la séance, les matériels requis, etc.) : **c'est la fiche action.** L'activité terminée, elle sera **évaluée.**



# 01 L'enfant / le jeune, les citoyens de demain

Se construire en tant que « citoyen », de France et habitant du monde, est un enjeu primordial pour notre jeunesse pellerinaise. C'est pourquoi, entre septembre 2021 et juin 2024, la municipalité du Pellerin souhaite encourager et appuyer la réalisation d'actions et de projets ayant vocation à sensibiliser les enfants et les adolescents aux principes du vivre-ensemble.

## Des objectifs soutiennent cette volonté :

- 1 Développer le sens civique de l'enfant et du jeune, en encourageant son ouverture d'esprit dans le respect de la laïcité et des valeurs de la République.
- 2 Promouvoir la mixité sociale et l'inclusion sans distinction des différences.
- 3 Autoriser et encourager l'expression de l'enfant et du jeune pour prendre en compte son avis et ses idées.
- 4 Favoriser l'accès à des cultures multiples pour encourager l'enfant et le jeune à se forger son identité.

## 5 Accompagner l'adolescent vers l'âge adulte (projet de vie/place dans la société).

- ↳ Aider l'adolescent dans sa découverte des métiers et ses recherches de stages ;
- Soutenir l'organisation d'événements et/ou d'ateliers autour du 1er emploi ou emploi saisonnier ;
- Contribuer à la mise en réseau des demandes et besoins sur le territoire ;
- Pérenniser les actions de soutien à la jeunesse.



> d'autres infos au 02 40 97 36 33

avenir,  
responsable,  
coopération,  
...



# 02 Continuité éducative & Cohérence entre les acteurs de la vie de l'enfant et du jeune

écoute,  
accompagnement,  
prise de confiance,  
...

Parfaire sa connaissance de l'enfant et/ou du jeune accueilli (ses besoins, ses compétences, ses envies, ses difficultés, etc.) permettra de lui proposer le meilleur accompagnement possible au sein du groupe : en vue de le soutenir dans ses expériences de vie ; afin d'être là pour lui. Dans ce but, la municipalité du Pellerin souligne la nécessité d'établir une communication fluide entre tous les adultes qui gravitent autour de l'enfant et du jeune, et de renforcer la mise à disposition des outils pédagogiques adaptés.

## Des objectifs soutiennent cette volonté :

❶ Partager les informations relatives à l'enfant et au jeune pour optimiser son accompagnement scolaire, périscolaire et extrascolaire.

↳ Respecter les valeurs de **confidentialité**, **déontologie** et **devoir de réserve**, relatives à ces informations ;

→ Être réactif dans la prise en compte de besoins impérieux au cas par cas ;

→ Participer aux temps d'échanges, en lien avec les enseignants, les partenaires et les familles.



❸ Garantir un cadre bienveillant à l'enfant et au jeune, et être en mesure d'expliquer posément les règles de vie non négociables pour la sécurité et le respect de tous.

❷ Elargir les actions et événements de soutien à la parentalité.

> d'autres infos au 02 40 97 36 33

❹ Privilégier les actions de formation pour l'ensemble des acteurs de la Petite Enfance, Enfance & Jeunesse.



# 03 Les rythmes de l'enfant et du jeune

La prise en compte du rythme de vie de l'enfant (comme celui du jeune) constitue une des clefs de son bien-être et donc de son bon développement en tant qu'individu. Au cours de la journée de l'enfant, différents "temps" se succèdent (réveil, transition maison-école, temps périscolaire, temps scolaire du matin, temps méridien, etc.) **Chacun de ces "temps" est influencé par le précédent et conditionne le suivant.** Dans ce contexte, la municipalité du Pellerin priorise le choix de porter une attention particulière au respect de ces rythmes, pour que l'enfant (comme le jeune) se sente apaisé et qu'il puisse développer ses compétences en confiance.

## Des objectifs soutiennent cette volonté :

- 1 Envisager l'enfant et le jeune en tant qu'individu à part entière au sein du groupe.
- 2 Apporter une réponse concrète aux demandes et besoins spécifiques des publics.
- 3 Susciter la curiosité et l'envie (d'apprendre, de jouer, d'être dans le partage avec l'autre,...) chez l'enfant et le jeune.
- 4 Prendre en compte le bien-être et les besoins de l'enfant et du jeune à court, moyen et long terme.



- 5 Proposer un cadre équitable et adapté aux besoins de chacun.

- ↳ Respecter l'individu tout en promouvant le vivre ensemble ;
- ↳ Garantir tant les droits et engagements de l'enfant et du jeune, que ceux de l'adulte encadrant ;
- ↳ Former les agents de la Petite Enfance, Enfance & Jeunesse à l'écoute active et la prise en compte des besoins de l'enfant et du jeune.

choix,  
adaptabilité,  
estime de soi,  
...





Tous en action  
pour l'enfant et le jeune,  
**l'avenir**



Mairie du Pellerin  
- service Enfance Jeunesse Education -  
1 rue du Docteur Sourdille  
44640 Le Pellerin  
Tél. 02 40 04 56 00

[www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr)

Référent PEdT : Anne-Soizic Loirat (06 66 06 65 85)